

HISTOIRE REGIONALE ET LOCALE

Marielle Mouranche (s.d.), *Et Toulouse pour apprendre, Sept siècles d'histoire de l'université de Toulouse 1229 – 1969*, collection « Tempus contemporain », Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010. 200 pp.

« Paris pour voir, Lyon pour avoir, Bordeaux pour dispendre (dépenser), Toulouse pour apprendre » ce quatrain du XVI^e s, cité en quatrième de couverture, rappelle la réputation de l'université de Toulouse, la deuxième de France par ordre d'ancienneté. Créée en 1229, par le comte Raymond VII, en exécution du traité de Paris, l'université de Toulouse, a été supprimée par la Révolution ; refondée sous le Consulat, elle éclate en 1969 en établissements indépendants, avant d'être ressuscitée, en 2007, comme Pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Cet événement a fait naître l'idée de célébrer la mémoire de l'université toulousaine en lui consacrant une exposition et un livre. Celui-ci traite la période 1229 – 1969 ; il est composé d'une introduction historique (p 18 – 53), abordant l'une après l'autre chaque Faculté, puis du catalogue de l'exposition, richement illustré, suivant un plan thématique. Sa taille modeste, l'impression sur papier glacé et les belles reproductions font de ce volume un « beau livre », plutôt qu'un ouvrage d'érudition. Les auteurs de l'introduction sont des universitaires toulousains, parmi lesquels Olivier Devaux qui a consacré sa thèse d'histoire du droit à l'histoire de l'université toulousaine au XIX^e s. La coordinatrice de l'ensemble, Marielle Mouranche, est Conservatrice des bibliothèques,

responsable du secteur du livre ancien du Service Interétablissements de Coopération Documentaire de l'Université de Toulouse. L'image de l'université toulousaine donnée par ce livre cherche habituellement le consensus par élimination des thèmes potentiellement conflictuels, qui sont peu ou pas abordés : la vie spirituelle, l'engagement politique et syndical, notamment les événements de 1968, et même la participation des professeurs et étudiants aux guerres dans lesquelles notre pays est engagé. Cette autocensure va jusqu'à l'omission volontaire.

L'université toulousaine naît comme pièce centrale du dispositif romain, à côté de l'inquisition, pour assurer le triomphe de l'orthodoxie catholique dans un Languedoc infesté par l'hérésie cathare. C'est la reconnaissance pontificale qui donne aux enseignements prévus par le traité de Paris le statut d'université, sur le modèle parisien. Parmi les professeurs que le comte s'engage à entretenir pendant dix ans, quatre enseignent la Théologie et deux le Droit canonique. La Théologie est donc la première discipline de cette université et, initialement, sa raison d'être ; il est d'autant plus stupéfiant de constater que l'introduction historique ne lui consacre pas un chapitre, avant ceux qui abordent successivement le Droit, les Lettres, la Médecine, la Pharmacie et les Sciences. La Faculté de Théologie de Toulouse ne s'est pourtant pas évanouie au cours du Moyen-âge ! Elle a existé au sein de l'université sous l'Ancien Régime et durant le XIX^e s. Il est vrai que le lecteur en trouve par hasard mention, dans le catalogue, à propos de Raymond de Sebonde, qui y a enseigné (p 154), et de saint Vincent de Paul, qui y a étudié (p

Bulletin de littérature ecclésiastique
BLE CXI, 2010, 299-300

178). Ce catalogue ne va pas toutefois jusqu'à évoquer Thomas d'Aquin, saint patron des étudiants et éminent universitaire s'il en fut, dont le corps se trouve aux Jacobins : s'il n'a pas enseigné à Toulouse, il y repose en attendant la résurrection. Il consacre par contre toute une page à l'étudiant Marc-Antoine Calas (p 180) et rappelle la mobilisation de Voltaire pour la réhabilitation de son père ; on sait que cette affaire permet à Voltaire de dénoncer le fanatisme et l'intolérance de l'Eglise. Quant à l'Institut Catholique de Toulouse, si le catalogue de l'exposition ne peut éviter de signaler deux fois son existence, à propos de Vladimir Jankélévitch (p 171) et de l'abbé Senderens (p 183), les auteurs de l'introduction l'ignorent totalement. L'Institut Catholique de Toulouse n'a jamais porté le titre d'université catholique, mais il joue incontestablement un rôle important dans le paysage universitaire toulousain depuis 1877.

Cette exclusion de la communauté universitaire des professeurs et des étudiants des Facultés de Théologie et de Droit canonique et, à partir de 1877, de tout l'Institut Catholique témoigne soit d'une sourde hostilité à l'égard des catholiques, soit d'un profond malaise diagnostiqué dès 2002 par Régis Debray dans son *Rapport sur L'enseignement du fait religieux* (p 20) : « Une laïcité qui esquive s'ampute (...) Le refoulement du religieux comme trou noir de la Raison, hors du champ du divulgable, au risque de faire la part du feu à l'hermétisme, témoignait peut-être d'une laïcité encore complexée par ses conditions de naissance, une " catho-laïcité " ou d'une contre-religion d'État marquée par les combats qu'elle a dû livrer, vent debout, contre la catholicité du Syllabus et de l'Ordre

moral. » Régis Debray estimait (p 22) qu'on n'était plus désormais dans ce contexte de lutte et que : « *Le temps paraît maintenant venu de passer d'une laïcité d'incompétence (...) à une laïcité d'intelligence.* » Les blancs volontairement laissés par cet ouvrage sur *Sept siècles de l'université de Toulouse* témoignent des résistances à cette compréhension intelligente de la laïcité, alors que les enseignants-chercheurs de l'université d'Etat et de l'Institut Catholique se côtoient couramment dans les colloques universitaires, à l'Institut Catholique et ailleurs, et que les étudiants passent allègrement d'une institution à l'autre.

Jean-François Galinier-Pallerola

Bernadette Suau, Nicole Andrieu, *Les Confréries de Pénitents à Toulouse, « Petite bibliothèque archivistique », Toulouse, Association des Amis des Archives de la Haute Garonne, 2010. 64 pp.*

Ce petit volume rassemble deux études sur les confréries de pénitents toulousaines. La première, de Bernadette Suau, conservatrice honoraire du Patrimoine, aborde le sujet sous l'angle historique, comme « exemple de sociabilité méridionale sous l'Ancien Régime » ; la seconde, plus brève, de Nicole Andrieu, conservatrice déléguée des Antiquités et Objets d'art de la Haute Garonne, traite de l'aspect patrimonial et artistique. Vingt quatre illustrations en couleurs, de bonne qualité, font de cet ouvrage, élégamment imprimé, un petit livre d'art sur un sujet bien étudié, mais peu abordé dans les publications destinées au grand public.